



# CCAS Saint-Savournin



Centre Communal d'Action Sociale

La lettre N°1 – Juin 2021

## UNE NOUVELLE AMBITION POUR L'ACTION SOCIALE

L'objectif principal de l'action sociale engagée par la collectivité tend à lutter contre les inégalités et les exclusions. Elle contribue à promouvoir la prévention et la cohésion sociale, afin d'améliorer la vie des habitants parmi ceux qui en ont le plus besoin, sur la base des conditions de ressources.

C'est notamment le cas avec les nouveaux critères d'attribution de l'aide pour les jeunes désirant passer le permis de conduire. Ce sera encore le cas de l'aide aux familles pour les frais de garde en crèche instaurée depuis de nombreuses années dans notre commune et que nous proposons d'étendre aux frais de garde par les assistantes maternelles de Saint-Savournin.

Le champ du social étant intergénérationnel, il nous paraît utile aujourd'hui de recourir à une analyse des besoins sociaux qui doit nous permettre de n'oublier personne. Bien d'autres projets sont à l'étude, dont certains ne seront possibles que lorsque la situation sanitaire nous le permettra. C'est dire combien notre action ne demande qu'à grandir. Tel est le sens des objectifs et de l'ambition de notre Centre Communal d'Action Sociale.

**Le Conseil d'administration**

### PERMANENCES ASSISTANTES SOCIALES

**Mme Sigurani (CAF) sur rendez-vous**

**Tél. 04 86 91 11 40**

**Mme Audrin (Conseil départemental)**

**Mme Fontaine (Conseil départemental)**

**Sur rendez-vous**

**Tél. 04 13 31 06 00**

### VACCINATION :

#### LE CCAS MONTE AU FRONT

Depuis le mois d'avril, mobilisation générale pour le CCAS et la municipalité qui se sont engagés



dans le combat contre la Covid 19. Plus de 1500 lettres portées à domicile, prises d'inscriptions et de rendez-vous, accompagnement à La Timone ou au centre de vaccination de Gardanne avec le car scolaire communal, tout est mis en œuvre pour encourager la population à se faire vacciner en fonction des catégories d'âges éligibles. À ce jour, ce dispositif a facilité la vaccination à environ 100 personnes. Pour tous renseignements, appeler au 04 42 04 64 03, au 04 42 04 86 77 ou au 06 47 44 06 36.

### C'EST VOTÉ !

**AIDE PERMIS DE CONDUIRE DES JEUNES** – La séance du 25 mars 2021 a adopté à l'unanimité le renouvellement de l'aide au permis de conduire pour les jeunes. Cette aide portée au montant de 300 € sera versée directement à l'auto-école.

Les conditions de l'attribution de l'aide sont les suivantes :

- Etre domicilié sur la Commune de Saint-Savournin depuis plus d'une année,
- Avoir entre 15 et 25 ans à la date de dépôt du dossier,
- Disposer de ressources inférieures ou égales au quotient familial établi à 1500 €,
- Effectuer **20 heures de bénévolat** au service de la commune (**et non 10 jours comme indiqué par erreur dans le dernier Pèr lou vilàgi**). Les modalités de cette contre partie seront à définir avec les candidats.

- Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à l'accueil de la mairie et à déposer dûment remplis au plus tard le 30 septembre.

### IL FAUT LE SAVOIR ...

Les jeunes qui ont eu 18 ans entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 25 mars 2021, et obtenu leur permis de conduire dans cette même période, ont jusqu'au 30 juin pour bénéficier de l'aide inscrite dans l'ancien dispositif. Pièces à fournir : justificatif de domicile et RIB au nom du bénéficiaire, justificatif du permis, pièce d'identité.

### AIDE POUR LES FRAIS DE GARDE DES FAMILLES -

La Commune de Saint-Savournin ne disposant d'aucune structure d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans mais uniquement d'assistantes maternelles, le Centre Communal d'Action Sociale a par délibération du 27 juin 2005, souhaité apporter un soutien aux familles dont les enfants sont pris en charge dans une crèche hors commune, en participant à hauteur de 10 % du montant des factures trimestrielles de crèches sur présentation de ces dernières ainsi que d'un justificatif de domicile.

Afin de soutenir également les familles qui font le choix d'un mode de garde d'enfant en sollicitant une assistante maternelle de la Commune, il a été décidé de participer à hauteur de 10 % du montant des factures trimestrielles sur présentation de ces dernières ainsi que d'un justificatif de domicile. Les crédits prévus pour cette dépense sont inscrits au budget 2021 du CCAS.

### DES IDÉES ET DES PROJETS

**ATELIERS** - Dès que la situation sanitaire le permettra, des ateliers seront proposés sur des thématiques diverses et variées. À l'heure actuelle, nombre de ces thématiques sont à l'étude, telle que le bien-être, la mémoire, la relaxation, le sommeil, l'automédication ou encore la gymnastique cérébrale. Ces ateliers seront organisés par groupe de 6 personnes et seront animés par des intervenants spécialisés (psychologue, diététicien, sophrologue, et autres équipes pluridisciplinaires).

**ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX** - Il s'agit de mettre en lumière les atouts et faiblesses du territoire sur des thématiques telles que la santé, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la famille, les personnes âgées, le handicap, la précarité ou encore l'emploi. Ces données sont

autant de pistes de réflexions pour engager la nécessaire action sociale locale.

**PLAN CANICULE** – Chaque année obligation est faite aux communes de recenser les personnes à risque en période de canicule. Une information plus précise sera diffusée dans les prochains jours.

**LOISIRS** - Sur la durée du mandat, sont également à l'étude des temps de loisirs intergénérationnels (activités créatives, videgreniers, aides séjours ados, jardins partagés, initiation informatique et autres).

**DIVERS** – Participation au niveau local à des campagnes liées d'une manière générale aux solidarités et à la tolérance (violences faites aux femmes, homophobie, maltraitance des enfants, aide alimentaire, exclusion, aide au logement, handicap).

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 - 2026



**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS.** 1<sup>ère</sup> ligne, de gauche à droite, les élus de la majorité municipale : Rémi Marcengo (Président), Jeannette Riou (Vice-présidente), Francis Merli, Muriel Kehiayan

2<sup>ème</sup> ligne, élue de l'opposition : Crystel Rizoulières

3<sup>ème</sup> ligne, les membres non élus au conseil municipal : Halima Timricht, Françoise Mallet, Brigitte Soriano, Géraldine Maquin

Contacts pour tous renseignements

Mairie Tél. 04 42 04 64 03

Sylvie Hernandez Tél. 04 42 04 86 77